

DÉFENSE NATIONALE

LE SURVOL DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA PAR DES B-52 DU SAC—LES PROTESTATIONS DES CLUBS D'AVIATION

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Son ministère a-t-il demandé ou obtenu une modification de l'itinéraire ou de la direction des vols des B-52 du SAC qui survolaient la Saskatchewan et l'Alberta, en raison des nombreuses protestations formulées plus particulièrement par les clubs d'aviation de ces deux provinces?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je répondrai négativement à cette question. Cependant, sauf erreur, les autorités américaines ont convenu de cesser ces vols en week-end dans l'intérêt des clubs d'aviation en cause.

M. Burton: Puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Transports, monsieur l'Orateur? Le ministère a-t-il tenu compte des plaintes des clubs d'aviation de la Saskatchewan à cet égard?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, mais la question relève directement du ministre de la Défense nationale.

L'HABITATION

LA SUBVENTION DES LOYERS ET DE L'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE DES LOGEMENTS ORDINAIRES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre d'État chargé du logement, découle de sa déclaration de tout à l'heure, mais elle porte sur d'autres groupes à revenu modeste. La Société centrale d'hypothèques et de logement aura-t-elle le pouvoir d'agir dans deux nouveaux domaines: d'abord de subventionner l'intérêt hypothécaire; puis de subventionner les loyers en dehors des logements sociaux?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, quant à la première partie de la question, la chose est encore à l'étude. Quant à la seconde partie, nous avons offert aux gouvernements provinciaux—offre que nous avons répétée en juin dernier—d'acquiescer des logements existants, soit en les louant ou en les achetant. La subvention fédérale s'appliquerait alors. Le programme de logements sociaux le prévoit; il permet d'acquiescer des logements dans ces circonstances

sans que nous ayons à attendre la construction d'immeubles nouveaux.

LES REPRÉSENTANTS DES PROVINCES ET DES MUNICIPALITÉS ET LES MISES EN CHANTIER

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé de l'habitation. S'entretiendra-t-il avec ses homologues à l'échelon provincial et avec les représentants des maires et des municipalités en vue de formuler un programme accéléré qui permettrait d'augmenter les mises en chantier ainsi que les fonds affectés à ce secteur? La situation de l'emploi s'en trouverait peut-être améliorée. Le ministre examinerait-il cette proposition?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, comme toujours, je tiendrai compte de tous les propos du député.

LES ANCIENS COMBATTANTS

LA CÉLÉBRATION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants? Pour le bénéfice de la Chambre et des anciens combattants de tout le pays, révélera-t-il les projets en vue de la célébration, au Canada et en Europe, du vingt-cinquième anniversaire de la victoire des Alliés en Europe?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'ai fait une déclaration devant le comité compétent jeudi. J'ai alors décrit les cérémonies très impressionnantes et hautes en couleur que nous avons en vue pour le 8 mai, ici à Ottawa. Je répète qu'une délégation d'environ 20 Canadiens se joindra aux citoyens de Hollande dans la première semaine de mai pour commémorer la libération de ce pays, à laquelle les forces canadiennes ont beaucoup contribué, il y a vingt-cinq ans.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire. Le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe fera-t-il partie de la délégation de députés?

L'hon. M. Dubé: Monsieur l'Orateur, il y aura deux députés, tous deux de l'autre côté: le leader de l'opposition à la Chambre et un des membres du loyal déversoir.